

**TARIF COMMUNES 2022 (prix en € TTC)
SANS COLLECTE PAR CONTENEURS A PUCE**

CONTENEUR DE 1100L « RESIDUELS », « P/C ET « PMC »	LOCATION	VIDANGE
1 conteneur de 1100L (déchets résiduels)	7,00 €/mois	26,75 €/vidange (1)
1 conteneur de 1100L Papiers/Cartons	7,00 €/mois	8,50 €/vidange
1 conteneur de 1100L PMC	7,00 €/mois	12,50 €/vidange
Pénalité appliquée si le conteneur 1100L n'est pas vidangé lors du jour de passage prévu (vide, inaccessible, travaux, etc.)	6,50 €/pénalité	
(1) Chaque vidange inclut 200 kg. Au-delà, + 0,16 € par kg supplémentaire de déchets résiduels. ¹		

CONTENEUR DE 660L « RESIDUELS », « P/C ET « PMC »	LOCATION	VIDANGE
1 conteneur de 660L déchets résiduels	3,50 €/mois	21,75 €/vidange (2)
1 conteneur de 660L Papiers/Cartons	3,50 €/mois	5,75 €/vidange
1 conteneur de 660L PMC	3,50 €/mois	8,25 €/vidange
Pénalité appliquée si le conteneur 660L n'est pas vidangé lors du jour de passage prévu (vide, inaccessible, travaux, etc.)	5,50 €/pénalité	
(2) Chaque vidange inclut 120 kg. Au-delà, + 0,16 € par kg supplémentaire de déchets résiduels. ¹		

CONTENEUR DE 240L « RESIDUELS », « VERRES », « PMC » & « P/C »	LOCATION	VIDANGE
1 conteneur de 240L (déchets résiduels)	2,50 €/mois	7,00 €/vidange (3)
*Si le conteneur doit être muni d'un cadenas, la location passe à 5,00 €/mois.		
1 conteneur de 240L verres	2,50 €/mois	4,00 €/vidange
1 conteneur de 240L PMC	2,50 €/mois	3,50 €/vidange
1 conteneur de 240L P/C	2,50 €/mois	3,25 €/vidange
(3) Chaque vidange inclut 30 kg. Au-delà, + 0,16 € par kg supplémentaire de déchets résiduels. ¹		

ENLEVEMENTS DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EN SAC	ACHAT
Enlèvement du sac réglementaire Tibi de 100L	3,00 €/sac
Enlèvement sacs au volume	29,50 €/m ³

CONTENEUR DE 15M ³ /CONTENEUR DE 20M ³	LOCATION	VIDANGE ²
Placement, transport et reprise du conteneur (déchets ménagers et assimilé, déchets verts, déchets encombrants)	28,75 €/semaine 86,25 €/mois	99,00 €/vidange

TYPE DE DECHETS	TRAITEMENT (prix à la tonne) ³
Déchets ménagers assimilés (destination : UVE de Pont-de-Loup)	115,00 €/tonne ⁴
Déchets encombrants (destination : centre de transit de Couillet jusqu'à la mise en fonction du nouveau broyeur sur le site de l'UVE à Pont-de-Loup)	125,00 €/tonne ⁴
Objets et encombrants collectés par la Ressourcerie du Val de Sambre	299,00 €/tonne
Déchets verts	39,50 €/tonne
Branchage/pelouse	64,00 €/tonne
Souches	
(destination : plateforme de compostage de Farciennes)	
Verre creux	15,00 €/tonne
FRAIS DE NETTOYAGE (si conteneur sale lors de la reprise en fin de contrat)	
Conteneur 40/140/240 litres	10,00 €/conteneur
Conteneur 660/1100 litres	20,00 €/conteneur

- Le prix par kg supplémentaire est appliqué lorsque le poids total vidangé durant le mois écoulé dépasse le poids inclus dans chaque vidange multiplié par le nombre de vidanges réalisées
- La tarification d'un déplacement de conteneur sur site est de 28,50 €/déplacement.
- Sous réserve du respect des conditions d'acceptation du déchet
- Hors taxe régionale d'incinération qui s'élevait à 14,69 €/tonne en date du 01/01/2021

TARIF COMMUNES 2022 (prix en € TTC)
OCCASIONNEL
SANS COLLECTE PAR CONTENEURS A PUCE

CONTENEUR DE 1100L « RESIDUELS », « P/C ET « PMC »		LOCATION	VIDANGE
1 conteneur de 1100L (déchets résiduels) Placé occasionnellement (manifestations diverses)		7,00 €/mois 2,50 €/semaine	26,75 €/vidange
1 conteneur de 1100L Papiers/Cartons		7,00 €/mois 2,50 €/semaine	8,50 €/vidange
1 conteneur de 1100L (nouveau) PMC		7,00 €/mois 2,50 €/semaine	12,50 €/vidange
CONTENEUR DE 660L « RESIDUELS », « P/C ET « PMC »		LOCATION	VIDANGE
1 conteneur de 660L (déchets résiduels)		3,50 €/mois 2,50 €/semaine	21,75 €/vidange
1 conteneur de 660L (Papiers/cartons)		3,50 €/mois 2,50 €/semaine	5,75 €/vidange
1 conteneur de 660L (PMC)		3,50 €/mois 2,50 €/semaine	8,25 €/vidange
CONTENEUR DE 240L VERRES ET P/C		LOCATION	VIDANGE
1 conteneur de 240L (verres)		2,50 €/mois ou /semaine	4,00 €/vidange
1 conteneur de 240L (P/C)		2,50 €/mois ou /semaine	3,25 €/vidange
ÎLOTS DE TRI 240L « RESIDUELS » / PMC*		MISE A DISPOSITION	VIDANGE
1 conteneur de 240L (déchets résiduels)		0,00 €/mois ou /semaine	7,00 €/vidange
1 conteneur de 240L (nouveau) PMC		0,00 €/mois ou /semaine	3,50 €/vidange
ENLEVEMENTS DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EN SAC		ACHAT	
Enlèvement du sac réglementaire Tibi de 100L		3,00 € TVAC/sac	
SACS intérieurs pour conteneurs "Résiduel" 240 litres <i>* obligatoire pour toutes les vidanges effectuées le week-end</i>		3,50 €/rouleau de 10 sacs	
FRAIS DE LIVRAISON			
Frais de livraison des conteneurs (dépose et reprise comprises) <i>*Les frais de livraison sont également dus en cas d'annulation de l'évènement si Tibi n'a pas été prévenu au moins 48 heures avant la date prévue pour la dépose des conteneurs</i>		25,00 €/occurrence	
FRAIS DE NETTOYAGE (si conteneur sale lors de la reprise)			
Les conteneurs doivent être rendus vides et propres. Si ce n'est pas le cas, les vidanges et nettoyages seront comptés au tarif en vigueur			
Conteneur 240 litres			10,00 €/conteneur
Conteneur 660/1100 litres			20,00 €/conteneur

ANNEXE 1B - TARIFS 2022 – COMMUNES (TTC) – FILIERES PROPRES A TIBI

Tibi dispose d'infrastructures et de filières de traitement qui lui sont propres lui permettant d'apporter une réponse directe à la demande de la Commune pour les déchets communaux suivants :

- Asbeste-ciment
- Bois
- DEEE
- Déchets communaux incinérables
- Déchets communaux encombrants
- Déchets des marchés
- Déchets verts
- EPS (frigo-lite)
- Inertes
- Métaux
- Papier / carton
- Pneus
- Verre
- Plastiques durs
- Plafonnages

Les conditions tarifaires et les conditions d'acceptation sont les suivantes :

Déchet	Conditions tarifaires	Conditions d'acceptation
Asbeste-ciment	Sans frais *	<p>- L'accès au Recyparc de la Commune est autorisé, moyennant une dérogation écrite préalable de Tibi.</p> <p>- La dérogation porte sur un apport maximum limité à 5 m³ par an et 1 m³ par semaine.</p> <p>- Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application.</p> <p>* Si le service est effectué par le taxi-déchets (limité à 4m³ par enlèvement) ou en grands conteneurs :</p> <p>- Prix de traitement : 110,13 €/T auquel il faut ajouter le prix de la location du conteneur, sa vidange (voir annexe 1A), la main d'œuvre, les bigbags utilisés, et les transports effectués.</p> <p>(1 conteneur de 10 m³ peut accepter 6 bigbags d'1 m³, un prorata sera appliqué dans ces proportions pour le prix du transport et du bigbag 12 m³).</p> <p>Transport 10 m³ : 199,00 €/transport</p> <p>Bigbags 1 m³ : 10,95 €/pièce</p> <p>Bigbags 12 m³ : 99,18 €/pièce</p>
Bois	88,15 €/T	<p>- Le bois est à amener au Centre de transit de Tibi (rue de Marcinelle 26 à 6010 Couillet). Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en grands conteneurs (> 1.100 litres).</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application. - Les véhicules sont pesés lors de chaque apport en entrée et en sortie et un ticket de pesée est remis au chauffeur.
DEEE	Sans frais	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès au Recyparc de la Commune est autorisé, moyennant une dérogation écrite préalable de Tibi. - La dérogation porte sur un apport maximum limité à 50 m³ par an et 1 m³ par jour pour l'ensemble des déchets communaux visés : DEEE, frigolite, métaux, papier / carton, et verre. - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application.
Déchets communaux incinérables	Voir Annexe 1a	<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets incinérables sont à amener directement à l'Unité de Valorisation Energétique (Port de la Praye, 1 à 6250 Pont-de-Loup). Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en camion de collecte, en petits conteneurs (≤ 1.100 l) ou en grands conteneurs (> 1.100 litres). - Le document « PO-FON-10-AN01 » ci-joint est à compléter préalablement. - Les conditions d'acceptation sont reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « PO-FON-10-AN02 »). - Les véhicules sont pesés lors de chaque apport en entrée et en sortie et un ticket de pesée est remis au chauffeur.
Déchets communaux encombrants	Voir Annexe 1a	<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets communaux encombrants sont à amener au Centre de transit de Tibi (rue de Marcinelle 26 à 6010 Couillet) jusqu'à la mise en fonction du nouveau broyeur sur le site de l'UVE à Pont-de-Loup (rue du Port de la Praye). Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune en grands conteneurs (> 1.100 litres). - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. « Guide pratique ») sont d'application. - Les véhicules sont pesés lors de chaque apport en entrée et en sortie et un ticket de pesée est remis au chauffeur.
Déchets des marchés	Voir Annexe 1a	<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets des marchés sont à amener directement à l'Unité de Valorisation Energétique (Port de la Praye, 1 à 6250 Pont-de-Loup). Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en camion de collecte. - Les mêmes conditions d'acceptation que celles des déchets incinérables s'appliquent.
Déchets verts	Voir Annexe 1a	<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets verts sont à amener directement chez SAMBRE COMPOST (rue de Tergnée 67 à 6240 Farciennes). Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en grands conteneurs (> 1.100 litres). - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application.

EPS (frigo-lite)	Sans frais	<p>- L'accès au Recyparc de la Commune est autorisé, moyennant une dérogation écrite préalable de Tibi.</p> <p>- La dérogation porte sur un apport maximum limité à 50 m³ par an et 1 m³ par jour pour l'ensemble des déchets communaux visés : DEEE, frigo-lite, métaux, papier / carton, et verre.</p> <p>(Les PMC ne sont plus repris dans les Recyparcs depuis le 1^{er} janvier 2021).</p> <p>- Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application.</p>																																							
Inertes	Voir Annexe 1a	<p>- Les inertes sont à amener directement chez RECYMEX (Zoning du Dria à 6240 Farciennes). Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en grands conteneurs (> 1.100 litres).</p> <p>- La nature du chargement est définie par le préposé à la bascule et les tarifs suivants sont d'application :</p> <p style="text-align: center;">1. Evacuation de terres et inertes pour des volumes inférieurs à 10 m³ :</p> <table border="1" data-bbox="606 918 1308 1836"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Prix</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>17 01 01</td> <td>Béton non armé avec sable</td> <td>4,22 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 01</td> <td>Béton non armé avec terre</td> <td>13,36 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 01</td> <td>Béton armé sans terre, sans fines D≤100 cm</td> <td>7,39 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 01</td> <td>Béton armé sans terre, sans fines 100<D≤200 cm</td> <td>14,90 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 01</td> <td>Béton armé avec terre</td> <td>20,48 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 01</td> <td>Bétons hors catégories : hourdis, poteaux, Grandes dimensions, faibles épaisseur, etc.</td> <td>26,31 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 03 02</td> <td>Tarmac tout venant</td> <td>9,06 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 07</td> <td>Mixte de 0% à 25% de fines</td> <td>13,89 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 07</td> <td>Mixte de 25% à 50% de fines</td> <td>20,85 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 01 07</td> <td>Mixte avec >50% de fines</td> <td>23,30 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 05 04</td> <td>terres de déblais avec maximum 5 % de débris de construction (volume < à 10 m³)</td> <td>35,64 €/T</td> </tr> <tr> <td>17 05 04</td> <td>terres de déblais avec 5 % à 25 % de débris de construction (volume < à 10 m³)</td> <td>38,98 €/T</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Prix	17 01 01	Béton non armé avec sable	4,22 €/T	17 01 01	Béton non armé avec terre	13,36 €/T	17 01 01	Béton armé sans terre, sans fines D≤100 cm	7,39 €/T	17 01 01	Béton armé sans terre, sans fines 100<D≤200 cm	14,90 €/T	17 01 01	Béton armé avec terre	20,48 €/T	17 01 01	Bétons hors catégories : hourdis, poteaux, Grandes dimensions, faibles épaisseur, etc.	26,31 €/T	17 03 02	Tarmac tout venant	9,06 €/T	17 01 07	Mixte de 0% à 25% de fines	13,89 €/T	17 01 07	Mixte de 25% à 50% de fines	20,85 €/T	17 01 07	Mixte avec >50% de fines	23,30 €/T	17 05 04	terres de déblais avec maximum 5 % de débris de construction (volume < à 10 m ³)	35,64 €/T	17 05 04	terres de déblais avec 5 % à 25 % de débris de construction (volume < à 10 m ³)	38,98 €/T
Code	Libellé	Prix																																							
17 01 01	Béton non armé avec sable	4,22 €/T																																							
17 01 01	Béton non armé avec terre	13,36 €/T																																							
17 01 01	Béton armé sans terre, sans fines D≤100 cm	7,39 €/T																																							
17 01 01	Béton armé sans terre, sans fines 100<D≤200 cm	14,90 €/T																																							
17 01 01	Béton armé avec terre	20,48 €/T																																							
17 01 01	Bétons hors catégories : hourdis, poteaux, Grandes dimensions, faibles épaisseur, etc.	26,31 €/T																																							
17 03 02	Tarmac tout venant	9,06 €/T																																							
17 01 07	Mixte de 0% à 25% de fines	13,89 €/T																																							
17 01 07	Mixte de 25% à 50% de fines	20,85 €/T																																							
17 01 07	Mixte avec >50% de fines	23,30 €/T																																							
17 05 04	terres de déblais avec maximum 5 % de débris de construction (volume < à 10 m ³)	35,64 €/T																																							
17 05 04	terres de déblais avec 5 % à 25 % de débris de construction (volume < à 10 m ³)	38,98 €/T																																							

Pour les excavations de plus de 10 m³ (en un seul site), veuillez suivre la procédure en vigueur, avec remplissage du formulaire Ecowall.

2. Evacuation de terres volumes compris entre 10 et 400 m³ :

Les terres sont qualifiées selon leur origine en 5 catégories :

T I = Type I = Naturel

T II = Type II = Agricole

T III = Type III = Résidentiel

T IV = Type IV = récréatif ou commercial

T V = Type V = Industriel

170504 Terres déblais max 5 % débris T I - T II 17,82 €/T

170504 Terres déblais 5 à 25% débris T I - T II 21,15 €/T

170504 Terres déblais max 5 % débris T III 21,38 €/T

170504 Terres déblais 5 à 25% débris T III 24,71 €/T

170504 Terres déblais max 5 % débris T IV 26,74 €/T

170504 Terres déblais 5 à 25% débris T IV 30,06 €/T

170504 Terres déblais max 5 % débris T V 35,46 €/T

170504 Terres déblais 5 à 25% débris T V 38,79 €/T

3. Evacuation de terres contaminées par des plantes invasives (ex. renouée du Japon) :

Terres contaminées avec plantes

170504 invasives max 5 % débris - Type V 85,67 €/T

Supplément transport par semi réalisé
par l'adjudicataire, avec un minimum de
27 T facturé et chargement à effectuer
par l'administration demandeuse

6,00 €/T

Le versage de matériaux mélangés entraîne l'application du tarif le plus élevé à tout le chargement.

Lors du passage à la bascule, le chauffeur déclare la nature de son chargement, les références de Tibi, ainsi que de la Commune pour laquelle il effectue le transport et le lieu de provenance et/ou de destination.

En fonction de la nature déclarée du chargement et en fonction de ce qui est constaté par le préposé de la bascule, un tarif est appliqué. La signature des bordereaux entraîne

		<p>l'accord du client sur la conformité des matériaux inertes selon les textes légaux en vigueur.</p> <p>Le chauffeur étant considéré comme le représentant mandaté par la Commune, il marque son accord en signant le bordereau de livraison qui lui est délivré. Aucune contestation ne sera admise sur la tarification appliquée.</p> <p>En cas de non-conformité du chargement, les déchets sont refusés et rechargés au frais du client sur le camion pour une somme forfaitaire de 150 €.</p>
Métaux	<p>Sans frais (< apport max)</p> <p>Rétribution = Prix de l'Echo + 50 €/T (> apport max)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès au Recyparc de la Commune est autorisé, moyennant une dérogation écrite préalable de Tibi. - La dérogation porte sur un apport maximum limité à 50 m³ par an et 1 m³ par jour pour l'ensemble des déchets communaux visés : DEEE, frigolite, métaux, papier / carton et verre. - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application. - Au-delà de l'apport max, les métaux sont à amener directement chez COMET SAMBRE (Rivage du Boubier à 6200 Châtelet). Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en grands conteneurs (> 1.100 litres). - Au-delà de l'apport max, les mêmes conditions d'acceptation restent d'application.
Papier/carton	<p>Sans frais (< apport max)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès au Recyparc de la Commune est autorisé, moyennant une dérogation écrite préalable de Tibi. Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en petits conteneurs (≤ 1.100 litres). - La dérogation porte sur un apport maximum limité à 50 m³ par an et 1 m³ par jour pour l'ensemble des déchets communaux visés : DEEE, frigolite, métaux, papier / carton et verre. - Les papiers et les cartons doivent être propres. - Les cartons doivent être aplatis. - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application. - Au-delà de l'apport max, les papiers/cartons peuvent être collectés à coût nul de traitement par Tibi à la demande de la Commune : en petits conteneurs (1.100 litres) ou en grands conteneurs (> 1.100 litres).
Pneus	<p>Sans frais (< apport max)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès au Recyparc de la Commune est autorisé, moyennant une dérogation écrite préalable de Tibi. - La dérogation porte sur un apport maximum limité à 20 pneus par semaine. - Seuls les pneus de tourisme sont autorisés, avec ou sans jantes. Ils

		doivent être exempts de tout autre déchet (plastique, terre, etc.). - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique ») sont d'application.
Verre	Sans frais (< apport max)	- L'accès au Recyparc de la Commune est autorisé, moyennant une dérogation écrite préalable de Tibi. - La dérogation porte sur un apport maximum limité à 50 m ³ par an et 1 m ³ par jour pour l'ensemble des déchets communaux visés : DEEE, frigolite, métaux, papier / carton et verre. - Les verres blancs, les verres colorés et les verres plats doivent être correctement séparés. - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. document « Guide pratique») sont d'application.
Plastiques durs	130,00 €/Tonne	- Les déchets communaux de plastiques durs sont à amener chez BRUCO, Rue des Glaces Nationales, 169 – 5060 SAMBREVILLE . Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en grands conteneurs (> 1.100 litres). - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. « Guide pratique ») sont d'application. - Les véhicules sont pesés lors de chaque apport en entrée et en sortie et un ticket de pesée est remis au chauffeur.
Plafonnages	133,53 €/Tonne	- Les déchets communaux de plafonnage sont à amener chez Renewi, Rivage de Boubier, 15 à 6200 CHÂTELET . Ces déchets peuvent également être collectés par Tibi à la demande de la Commune : en grands conteneurs (> 1.100 litres). - Les conditions d'acceptation reprises dans l'Annexe 3 (cf. « Guide pratique ») sont d'application. - Les véhicules sont pesés lors de chaque apport en entrée et en sortie et un ticket de pesée est remis au chauffeur.

Remarques :

- Les conditions tarifaires reprises dans ce document s'entendent hors frais de location de conteneurs et de transport.

- Les cautions de badges d'accès aux sites de traitement sont à la charge de la Commune.

- Les conditions tarifaires suivantes sont également d'application :

Taux horaire d'1 personne = 33,41 €/heure en semaine

Taux horaire d'1 personne = 49,27 €/heure le samedi

Taux horaire d'1 personne = 66,82 €/heure le dimanche et les jours fériés.

Coût d'1 camion de collecte = 45,77 €/heure

- Si l'accès au Recyparc de la Commune n'est pas autorisé pour un déchet, Tibi désigne un autre Recyparc à proximité de la Commune.

Designation du déchet	Catégorie de déchets	Déchet dangereux (OUI / NON)	Code wallon (6 chiffres)	Prix unitaire (€ TTC/mètre)	Prescription	Lieu de déversement	Remarque
Déchets de démolition provenant des bâtiments à caractère d'habitation, de services ou assimilés non mélangés à des matières putrescibles ou combustibles	Déchets en vrac	NON	17 09 04	31,26 EUR / tonne	RENEWI	Renewi, Rivage de Boublier 15 à 6200 Châtelet ou Renewi (Hainaut), Rue de Roux, 301 à 6031 Monceau-sur-Sambre	
Terres et cailloux contenant des déchets parasites : plastiques, caillottes, etc. (5-5%)	Déchets en vrac	NON	17 05 04	62,53 EUR / tonne	RENEWI	Renewi, Rivage de Boublier 15 à 6200 Châtelet Renewi (Hainaut), Rue de Roux, 301 à 6031 Monceau-sur-Sambre	
Terres et cailloux contenant des substances dangereuses Conditions d'acceptation : - déchets exempts de calcaire 6 - le % en fraction < 63µm + matière organique doit être < 10% - sinon prévoir un supplément de 1,75 EUR/tonne% en plus. - Les terres seront exemptes de matériaux étrangers (bois, plastiques, tuyaux PVC, etc.)	déchets en vrac	OUI	17 05 03	50,79 EUR / tonne	RENEWI	Ecole des Farciennes	
Déchets des administrations publiques ou en mélange (travaux, transport et valorisation)	Déchets en vrac	NON	20 03 01	187,56 EUR / tonne	RENEWI	Renewi, Rivage de Boublier 15 à 6200 Châtelet	
Cercueils en bois (sans zinc)	Déchets en vrac	NON	20 03 99	275,11 EUR / tonne	RENEWI	Renewi, Rivage de Boublier 15 à 6200 Châtelet	
Cercueils en polystyrène location conteneur 20 m³	Déchets en vrac	NON		6,41 EUR/jour	à compléter		
Représentation location conteneur				121,70 EUR/conteneur	à compléter		
traitement cercueils polystyrène (pas de résidus mortuaires ou autres déchets dangereux ou non dangereux)				448,35 EUR/conteneur	à compléter		
Déchets de nettoyage des rues (broues solides de balayage avec petits déchets divers, caillottes, feuilles, végétaux, etc.)	Déchets en vrac	NON	20 03 03	81,28 EUR / tonne	RENEWI	Renewi (Hainaut), Rue de Roux, 301 à 6031 Monceau-sur-Sambre (utilisation apport direct)	
Broues de fosse septique	Déchets en vrac	NON	20 03 04	0,00			
Déchets provenant du nettoyage des avaloirs*	Déchets en vrac	NON	20 03 06	75,03 EUR / tonne	RENEWI	Renewi (Hainaut), Rue de Roux, 301 à 6031 Monceau-sur-Sambre	
Peintures / Laques / Solvants	Déchets en vrac	NON	20 01 01	125,05 EUR / tonne	RENEWI	Renewi (Hainaut), Rue de Roux, 301 à 6031 Monceau-sur-Sambre	
240 litres - location mensuelle	Déchets en vrac	NON	20 01 01	5,25 EUR / mois	RENEWI	NA	
240 litres - vidange hebdomadaire	Déchets en vrac	NON	20 01 01	21,28 EUR / vidange	RENEWI	NA	Le prix du traitement est inclus dans le coût de la vidange.
240 litres - vidange mensuelle	Déchets en vrac	NON	20 01 01	21,28 EUR / vidange	RENEWI	NA	Le prix du traitement est inclus dans le coût de la vidange.
500 à 660 litres - location mensuelle (volume au choix à préciser)	Déchets en vrac	NON	20 01 01	8,75 EUR / mois	RENEWI	NA	Le prix du traitement est inclus dans le coût de la vidange.
500 à 660 litres - vidange hebdomadaire	Déchets en vrac	NON	20 01 01	30,01 EUR / vidange	RENEWI	NA	Le prix du traitement est inclus dans le coût de la vidange.
500 à 660 litres - vidange	Déchets en vrac	NON	20 01 01	30,01 EUR / vidange	RENEWI	NA	Le prix du traitement est inclus dans le coût de la vidange.
20 m³ - location mensuelle	Déchets en vrac	NON	20 01 01	75,03 EUR / mois	RENEWI	NA	Le prix du traitement est inclus dans le coût de la vidange.
20 m³ - vidange	Déchets en vrac	NON	20 01 01	619,00 EUR / vidange	RENEWI	NA	Le prix du traitement est inclus dans le coût de la vidange.
Scierie de bois de menuiserie	Déchets en vrac	NON	09 01 05	106,29 EUR / tonne	RENEWI	Renewi (Hainaut), Rue de Roux, 301 à 6031 Monceau-sur-Sambre	
Aspiration de sciure de bois de menuiserie	Déchets en vrac	NON	09 01 05	1 813,23 EUR / intervention	RENEWI	NA	
Sci de volerie	Déchets en vrac	NON	08 03 14	582,73 EUR / tonne	RENEWI	Renewi (Hainaut), Rue de Roux, 301 à 6031 Monceau-sur-Sambre	
Location de conteneurs de 10 m³	Déchets en vrac	NA	NA	2,50 EUR / jour	RENEWI	NA	
Location de conteneurs de 20 m³	Déchets en vrac	NA	NA	3,75 EUR / jour	RENEWI	NA	
Location de conteneurs de 30 m³	Déchets en vrac	NA	NA	5,00 EUR / jour	RENEWI	NA	
Mouvement (mise en place ou repris) de conteneurs de 10, 20 ou 30 m³ à Charleroi	Déchets en vrac	NA	NA	118,80 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Aiseau-Prasles	Déchets en vrac	NA	NA	0,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Anderlues	Déchets en vrac	NA	NA	43,77 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Chapelle-lez-Herlaimont	Déchets en vrac	NA	NA	43,77 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Châtelet	Déchets en vrac	NA	NA	-20,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Courcelles	Déchets en vrac	NA	NA	31,26 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Farciennes	Déchets en vrac	NA	NA	0,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	

ANNEXE 2b à LA CONVENTION DE DÉSASSISEMENT DES DÉCHETS TIBI - COMMUNE (Prix 2022)

Remarque : dans le tableau, "NA" signifie non applicable.

Designation du déchet	Catégorie de déchets	Déchet dangereux (OUI/ NON)	Code veillon (6 chiffres)	Prix unitaire (€ TTC/tonné)	Prestataire	Lieu de déversement	Remarque
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Fleurus	Déchets en vrac	NA	NA	12,51 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Fontaines-Évêque	Déchets en vrac	NA	NA	25,01 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Gerpinnes	Déchets en vrac	NA	NA	12,51 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Ham-sur-Heure / Nalinnes	Déchets en vrac	NA	NA	37,52 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Las Bors Villiers	Déchets en vrac	NA	NA	37,52 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Montigny-le-Tilleul	Déchets en vrac	NA	NA	0,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Pont-à-Celles	Déchets en vrac	NA	NA	50,02 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Taux horaire au-delà du temps forfaitaire (45 minutes)	Déchets en vrac	NA	NA	81,28 EUR / heure	RENEWI	NA	
Amiante ciment	Déchets en vrac		17 05 05	voir Annexe 1B	Tibi	NA	
Amiante libre	Déchets en vrac	OUI					
Bin bin 12m ³ (fourniture - usage unique)		NA	NA	voir Annexe 1B	Tibi	NA	
Déchets contenant de l'amiante libre (isolant, etc.)		NA	17 08 07	3,653,02 EUR / tonne	RENEWI	NA	
Déchets hospitaliers B2	Déchets Hospitaliers						
Triement		OUI	18 01 03	567,41 EUR / tonne	RENEWI		
Transport (prix par palette)		NA	NA	40,86 EUR / palette	RENEWI		
Fourniture de fils de 30 litres pour déchets médicaux	Déchets dangereux en petits conditionnements	NA	NA	4,31 EUR / lot de 300	RENEWI	NA	
Fourniture sanitaires (boîtes cartons) 45 l pour déchets B2 (420 pce/palette)		NA	NA	1,95 EUR / pièce	RENEWI		
Fourniture 103 riflées (buses de 50 MVA (299 pce/palette))		NA	NA	5,74 EUR / pièce	RENEWI		
Fourniture 103 riflées (buses de 2 ou 4 l pour chéts courants branchants)		NA	NA	2,45 EUR / pièce	RENEWI		
Livraison gratuite si combinée à un envoi							Instruction d'utilisation à respecter, disponible sur demande à Tibi
Pneus hors d'usage (déjantés de voiture)	Pneus	NON	16 01 03	162,57 EUR / tonne	RENEWI	Ramenk, Rivage de Boudier 15 à 6200 Châtelat	
Pneus hors d'usage (non déjantés de voiture)	Pneus	NON	16 01 03	175,07 EUR / tonne	RENEWI	Ramenk, Rivage de Boudier 15 à 6200 Châtelat	
Pneus hors d'usage (déjantés de génie civil)	Pneus	NON	16 01 03	425,17 EUR / tonne	RENEWI	Ramenk, Rivage de Boudier 15 à 6200 Châtelat	
Pneus hors d'usage (non déjantés de génie civil)	Pneus	NON	16 01 03	450,18 EUR / tonne	RENEWI	Ramenk, Rivage de Boudier 15 à 6200 Châtelat	
Pneus hors d'usage (déjantés de camions)	Pneus	NON	16 01 03	161,36 EUR / tonne	RENEWI	Ramenk, Rivage de Boudier 15 à 6200 Châtelat	
Pneus hors d'usage (non déjantés de camions)	Pneus	NON	16 01 03	200,08 EUR / tonne	RENEWI	Ramenk, Rivage de Boudier 15 à 6200 Châtelat	
Mouvements (mise en place ou levage) de conteneurs de 30 m ³ à Chartroni	Pneus	NA	NA	118,90 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Location de conteneurs de 30 m ³	Pneus	NA	NA	2,50 EUR / jour	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Assau-pressées	Pneus	NA	NA	0,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Andertines	Pneus	NA	NA	43,77 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Chapelle-lès-Herlainmont	Pneus	NA	NA	43,77 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Châtelat	Pneus	NA	NA	-20,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Courcelles	Pneus	NA	NA	31,28 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Fargennes	Pneus	NA	NA	0,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Fleurus	Pneus	NA	NA	12,51 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Fontaine-Évêque	Pneus	NA	NA	25,01 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Gerpinnes	Pneus	NA	NA	12,51 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Ham-sur-Heure / Nalinnes	Pneus	NA	NA	37,52 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Las Bors Villiers	Pneus	NA	NA	37,52 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Montigny-le-Tilleul	Pneus	NA	NA	0,00 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour mouvement de conteneur à Pont-à-Celles	Pneus	NA	NA	50,02 EUR / mouvement	RENEWI	NA	
Taux horaire au-delà du temps forfaitaire (45 minutes)	Pneus	NA	NA	81,28 EUR / heure	RENEWI	NA	
Boues provenant de station de lavage	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 05 08	226,87 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Boues provenant de séparateur d'hydrocarbures	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 05 02	226,87 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Eau mélangée à des hydrocarbures provenant de séparateurs saur/hydrocarbures	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 05 07	226,87 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Graisses et huiles provenant des dégraisseurs alimentaires	Déchets dangereux à pomper	OUI	20 01 08	226,87 EUR / tonne	SUEZ		

Designation du déchet	Catégorie de déchets	Déchet dangereux (OUI / NON)	Code wilton (é chiffres)	Prix unitaire (€ TTC /tonne)	Prestataire	Lieu de déversement	Remarque
Huile en vrac (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 01 et 13 02	226,97 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Huile en vrac (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 01 et 13 02	226,87 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Huile en vrac (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 01 et 13 02	226,87 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Huile en vrac (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 01 et 13 02	226,87 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Huile en vrac (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux à pomper	OUI	13 01 et 13 02	226,87 EUR / tonne	SUEZ	NA	
Enlèvement à Chatelet (forfait de pompage par camion vacuum + transport)	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	649,85 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Boues de Fosses septiques :							
Transport, mélange et traitement pour un forat jusqu'à 3m ² (max 1 heure sur site)				528,09 EUR/transport	SUEZ		maximum 1 heure sur site
Supplément pour volume supplémentaire				62,81 EUR/m ³	SUEZ		
Supplément pour longue distance (l'eau 50m ou 75 m) (à préciser dans le devis)				237,64 EUR/heure d'installation	SUEZ		en régie au-delà d'1 heure comprise dans le forfait
<i>Man d'œuvre supplémentaire pour extraction de matières non pompable</i>							
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire d'Abeau-Pesles.	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire d'Andelus	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Chapellet-Hentimont	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Chatelet	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Courcelles	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Faclanmes	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Fleurus	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Fontaine-Evêque	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Garpinnes	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Ham-sur-Heure / Nainnes	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Les Bons Villers	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Montigny-Tilleul	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Pont-à-Celles	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	SUEZ	NA	
Taux horaire au-delà du temps forfaitaire (120 minutes)	Déchets dangereux à pomper	NA	NA	230,72 EUR / heure	SUEZ	NA	
Supplément pour demande d'intervention urgente							
Huile en fûts à bonde (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux en pelles conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	243,53 EUR / tonne	RENEWI (Villercot)	NA	
Huile en fûts à bonde (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux en pelles conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	243,53 EUR / tonne	RENEWI (Villercot)	NA	
Huile en fûts à bonde (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux en pelles conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	243,53 EUR / tonne	RENEWI (Villercot)	NA	
Huile en fûts à bonde (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux en pelles conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	358,89 EUR / tonne	RENEWI (Villercot)	NA	
Huile en fûts à bonde (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux en pelles conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	358,49 EUR / tonne	RENEWI (Villercot)	NA	

ANNEXE 2b A LA CONVENTION DE DESSAISSEMENT DES DECHETS TIBI - COMMUNE
(Prix 2022)

Remarque : dans le tableau, "NA" signifie non applicable.

Designation du déchet	Catégorie des déchets	Déchet dangereux (OUI / NON)	Code usuel (6 chiffres)	Prix unitaire (€ TTC/unité)	Prestataire	Lieu de déversement	Remarque
Huile en fûts de 1.000l et bidons (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	307,82 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile en fûts de 1.000l et bidons (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	307,82 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile en fûts de 1.000l et bidons (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	307,82 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile en fûts de 1.000l et bidons (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	352,48 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile en fûts de 1.000l et bidons (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 01 et 13 02	418,57 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile de friture en fûts à bande (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	NON	20 01 25	0,00 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile de friture en fûts à bande (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	NON	20 01 25	0,00 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile de friture en fûts à bande (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	NON	20 01 25	0,00 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile de friture en fûts à bande (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	NON	20 01 25	0,00 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile de friture en fûts à bande (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	NON	20 01 25	0,00 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Huile contenant des PCBs (en fût)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 03 01	1.339,44 EUR/tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Antigel en fûts à bande ou en cubis de 1.000 litres	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 14	640,88 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Liquide de refroidissement en fûts à bande ou en cubis de 1.000 litres	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 21	640,88 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Liquide de frein en fûts à bande (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 13	237,13 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Liquide de frein en fûts à bande (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 13	237,13 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Liquide de frein en fûts à bande (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 13	352,48 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Liquide de frein en fûts à bande (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 13	352,48 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Liquide de frein en fûts à bande (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 13	352,48 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Solvants non chlorés en bidons	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	14 06 03	512,71 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Essence en fûts à bande (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 07 02	307,82 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Essence en fûts à bande (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 07 02	307,82 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Essence en fûts à bande (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 07 02	339,67 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	

Remarque : dans le tableau, 'NA' signifie non applicable.

Designation du dechet	Categorie de dechets	Dechet dangereux (OUI / NON)	Code wallon (6 chiffres)	Prix unitaire (€ TTC/tonne)	Prestataire	Lieu de deversement	Remarque
Essence en fût à bande (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 07 02	384,53 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Essence en fût à bande (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 07 02	647,29 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Mazout en fût à bande	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	13 07 01	237,13 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Solvants halogénés en bidons (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	14 06 02	2.070,05 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Solvants halogénés en bidons (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	14 06 02	2.070,05 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Solvants halogénés en bidons (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	14 06 02	2.070,05 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Solvants halogénés en bidons (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	14 06 02	2.070,05 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Solvants halogénés en bidons (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	14 06 02	2.070,05 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Electrolytes en fûts à bande 120l (teneur en eau ≤ 5%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 06	1.063,86 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Electrolytes en fûts à bande 120l (5% < teneur en eau ≤ 10%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 06	1.063,86 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Electrolytes en fûts à bande 120l (10% < teneur en eau ≤ 25%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 06	1.063,86 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Electrolytes en fûts à bande 120l (25% < teneur en eau ≤ 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 06	1.063,86 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Electrolytes en fûts à bande 120l (teneur en eau > 50%)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 06	1.063,86 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Déchets huiles avec filtres	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 01 07	615,25 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Filtres de cabine à peinture	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	15 02 02	775,47 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	15 01 10	807,51 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Batteries au plomb	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 01	-100,00 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Peintures liquides-plieuses	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	08 01 11	653,70 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Aérosols	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 04	1.884,19 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Pois de peinture vides	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	15 01 10	615,25 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Emballages contenant ou ayant contenu des produits phytosanitaires	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	06 13 01	1.743,20 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	15 02 02	640,88 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	

Designation du déchet	Catégorie de déchets	Déchet dangereux (OUI / NON)	Code wilton (5 chiffres)	Prix unitaire (€ TTC/tonné)	Prestataire	Lieu de déversement	Remarque
Produits chimiques conditionnés à base ou contenant des substances dangereuses	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 05 de 06 à 08	2.723,75 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Acous Ni-Cd, piles au mercure	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 06 05	0,00 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Toners, cartouches d'encre	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	08 03 17	602,43 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Produits de développement imprimé	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	08 03 12	653,70 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Eteigneurs remplis	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 05 04	775,47 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Bombones de gaz sous pression propane et/ou butane en bon état (présence de valves)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	16 05 04	4.005,51 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Tubes TL (cartons)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	20 01 21	0,00 EUR / tonne	Recupel	NA	
Verrerie souillée (en kg)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	15 01 10	991,32 EUR/tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Résidus graisseurs (sur palette)	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	20 01 26	615,25 EUR/tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Equipements électriques ou électroniques	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	20 01 36	224,31 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Fumier	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	02 01 06	121,77 EUR / tonne	RENEWI (Villeroi)	NA	
Traitement engrais et produits phytosanitaires	Déchets dangereux en petits conditionnements	OUI	06 10 02	1.739,82 EUR/tonne	RENEWI	NA	
Travail en règle pour identifier des déchets dangereux non identifiés	Déchets dangereux en petits conditionnements	NA	NA	96,13 EUR / heure	RENEWI	NA	
Reconditionnement des résacifs chimiques en flaconnage <SI : foral tri et conditionnement/forme	Déchets dangereux en petits conditionnements	NA	NA	320,44 EUR/intervention	RENEWI	NA	
Taux horaire au-delà du temps forfaitaire (45 minutes)	Déchets dangereux en petits conditionnements	NA	NA	112,15 EUR / heure	RENEWI	NA	
Supplément pour demande d'intervention urgente	Déchets dangereux en petits conditionnements	NA	NA	96,13 EUR/demande urgente	RENEWI	NA	
Location mensuelle de fûts métalliques à bords de 200 litres étanches pour déchets liquides	NA	NA	NA	10,25 EUR / t4	RENEWI	NA	
Location mensuelle de fûts métalliques à couvercle de 200 litres pour déchets solides et dilués	NA	NA	NA	10,25 EUR / t4	RENEWI	NA	
Location mensuelle de conteneur ASF de 1.000 litres étanches pour déchets liquides	NA	NA	NA	25,64 EUR / (conteneur ASF x mois)	RENEWI	NA	
Location mensuelle ASF 800L	NA	NA	NA	16,66 EUR / mois	RENEWI	NA	
Location mensuelle de boîtes à palette de 600 litres avec couvercle	NA	NA	NA	7,89 EUR / (conteneur x mois)	RENEWI	NA	
Location box 1100L (mois)	NA	NA	NA	15,38 EUR / mois	RENEWI	NA	
Location box 1100L avec couvercle (mois)	NA	NA	NA	15,38 EUR / mois	RENEWI	NA	
Location box à OT 200 litres (mois)	NA	NA	NA	10,25 EUR / mois	RENEWI	NA	
Location conteneur IBC double paroi 1000 litres	NA	NA	NA	25,64 EUR/conteneur	RENEWI	NA	
Location fût 120L PE à couvercle	NA	NA	NA	10,25 EUR / mois	RENEWI	NA	
Fourniture Bagon 20L	NA	NA	NA	7,69 EUR/lot	RENEWI	NA	
Frais de livraison de conditionnements (travail si combiné à un enlèvement)	NA	NA	NA	89,72 EUR / livraison	RENEWI	NA	
Location conteneur 140 litres sur roues, pour bombes aérosols	NA	NA	NA	10,25 EUR / livraison	RENEWI	NA	

Désignation du déchet	Catégorie de déchets	Déchet dangereux (OUI/ NON)	Code wasteon (5 chiffres)	Prix unitaire (€ TTC/Unité)	Prevalable	Lieu de déversement	Remarque
Evacuation de 1 seul équivalent palette EURO (chargement et transport)	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	89,72 EUR / équivalent palette EURO	RENEWI	NA	
Evacuation de 2 équivalents palette EURO à la fois (chargement et transport)	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	57,89 EUR / équivalent palette EURO	RENEWI	NA	
Evacuation de 3 équivalents palette EURO à la fois (chargement et transport)	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	44,86 EUR / équivalent palette EURO	RENEWI	NA	
Evacuation de 4 équivalents palette EURO à la fois (chargement et transport)	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	39,45 EUR / équivalent palette EURO	RENEWI	NA	
Evacuation de 5 équivalents palette EURO ou plus (chargement et transport)	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	36,53 EUR / équivalent palette EURO	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire d'Aissau-Preales	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Chapelle-les-Herlaimont	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Châtelet	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Courcables	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Fanciennes	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Fleurus	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Fontaine-l'Évêque	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Gerpinnes	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	38,45 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Ham-sur-Heure / Nalinnes	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	38,45 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Las Bors Villers	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Montigny-le-Tilleul	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Supplément ou réduction pour les enlèvements sur le territoire de Pont-à-Celles	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	0,00 EUR / enlèvement	RENEWI	NA	
Big-bag 1 m³ (fourniture par RENEWI)	Déchets dangereux en conditionnements	NA	NA	38,45 EUR / pièce	RENEWI	NA	
Animaux morts ou déchets animaux							
Arret pour enlèvement d'animaux morts				47,63 EUR/arret		NA	Envoi mail à servicesclient@rendac.be et mettre en cc donnees@tbi.be
Un arret correspond à un enlèvement de un ou plusieurs animaux/sacs en un endroit.				16,37 EUR/sac		NA	
Sac nr 1 pour enlèvement d'animaux morts (poids animaux pour un poids total < 10kg)				20,94 EUR/sac		NA	
Sac nr 2 pour enlèvement d'animaux morts (1 animal par sac de 10 à 25 kg)				25,30 EUR/sac		NA	
Sac nr 3 pour enlèvement d'animaux morts (1 animal par sac > 25 kg)							
Déchets dangereux		OUI	02 01 02		RENDAC		

ANNEXE 2b A LA CONVENTION DE DESSAISSEMENT DES DECHETS TIBI - COMMUNE
(Prix 2022)

Remarque : dans le tableau, "NA" signifie non applicable.

Designation du déchet	Catégorie de déchets	Déchet dangereux (OUI / NON)	Code willon (5 chiffres)	Prix unitaire (€ TTC/km ³)	Prestataire	Lieu de déversement	Remarques
Enlèvement déchets d'abatage d'animaux				235,83 EUR/Tonne		N/A	
minimum de facturation pour les déchets d'abatage				157,08 EUR/Tonnage		N/A	
Prix de dépollution des déchets d'abatage				62,83 EUR/heure		N/A	
fait de transport déchets d'abatage				157,08 EUR/Tonnage		N/A	
Temps d'attente au-delà de 30 minutes				43,98 EUR/heure entamée		N/A	
Fourniture d'un compost de qualité (provenant de la valorisation des déchets verts des bénéficiaires des services Tibi)				tarif 2022	prestataire	Lieu de fourniture	remarques
soit en vrac (avec un minimum de 250 kg)				18,85 EUR/Tonne	SEDE Geneur. (du lundi au vendredi de 8h à 17h)	rue de Tenneé 11 à 6210 Forciennes	
ou en sacs de 50 litres (avec un minimum de 5 sacs)				6,28 EUR/sac			
Fourniture de granulats				tarif 2022	prestataire	Lieu de fourniture	remarques
Fourniture de granulats recyclés en béton				8,28 EUR/Tonne	RECMAEX	N/A	Demande à adresser au Pôle SES Collèges en porte-à-porte avant enlèvement (dplcontermeurs@khi.be)
Fourniture de granulats recyclés d'arrosés hydrocarbonés (amaj)				3,92 EUR/Tonne			
Fourniture de granulats recyclés mixtes				6,13 EUR/Tonne			